

L'âme du 36, quai des Orfèvres

C'est en plein cœur de Paris que la Direction de la police judiciaire, la PJ, prend ses quartiers le 3 août 1913 : au 36, quai des Orfèvres. Depuis un siècle, la Grande Maison a vu défiler nombre d'enquêteurs et de malfrats de tout poil. « Les services du 36 sont implantés dans l'actuel palais de justice. Chaque jour, dans les 148 marches de l'escalier A, se croisent des justiciables, des policiers, des fonctionnaires de justice, des avocats, des magistrats et des touristes », précise Jean-Marc Bloch, contrôleur général honoraire de la police nationale. Une particularité unique en France puisque c'est la seule entité qui concentre toute la

chaîne pénale. « Le "36" est le cœur et le poumon de la police parisienne. Il fonctionne nuit et jour. Il rassemble la criminelle, l'antigang, les stups, la répression du proxénétisme et l'état-major de la police judiciaire », explique Claude Cancès, patron du 36 de 1993 à 1996 et auteur d'une histoire de cette « grande maison ». La PJ s'occupe ainsi d'une population de 6 millions de personnes puisque ses compétences territoriales couvrent Paris et la petite couronne. L'aura du 36 tient-elle au tableau de chasse de ses policiers, inégalé dans l'Hexagone, ou bien à Georges Simenon et à son commissaire, un certain Jules Maigret ? À tout cela, sans

doute. À moins que la fameuse adresse n'ait, comme le dit joliment Claude Cancès, « une âme ». Reste à savoir si celle-ci suivra l'institution dont le prochain déménagement est prévu dans le 17^e arrondissement de Paris pour 2017...
K. J.



l'arrestation de l'anarchiste Ravachol en 1892. Un service de l'Identité judiciaire, dirigé par Bertillon, est alors mis sur pied en 1893. Toutefois, l'État reste encore trop impuissant devant la multiplication des exactions : 715 crimes sont recensés en 1901, 1 075 en 1905. Georges Clemenceau, ministre de l'Intérieur, crée alors, en 1907, 12 brigades régionales de police mobile baptisées les « brigades du Tigre » et dotées des derniers moyens techniques et scientifiques (voiture, téléphone, balistique, empreintes digitales, analyses toxicologiques...). La plus célèbre, la première brigade, rattachée à Paris, arrêtera les malfrats de la « bande à Bonnot » (voir p. 44). Clemenceau dote Paris du Contrôle général des recherches judiciaires, ancêtre de la PJ, la police judiciaire. Il y a tout juste cent ans, elle s'installe au 36, quai des Orfèvres. Les services de la police s'étoffent : Interpol, l'Organisation internationale de police criminelle, voit le jour en 1923, tandis que certains corps de police changent de dénomination : la Sûreté générale devient Sûreté nationale, la police spéciale celle des Renseignements généraux.

La recrudescence du grand banditisme dans l'immédiat après-guerre – avec des figures comme celle de Pierre Loutrel dit Pierrot le Fou et son « gang des tractions avant » – contraint la police judiciaire à s'adapter en créant un groupe de répression du banditisme. Une ultime restructuration va encore secouer l'institution chargée d'assurer le maintien de l'ordre public. Le 29 octobre 1965, l'opposant marocain Mehdi Ben Barka est enlevé en plein boulevard Saint-Germain. Deux inspecteurs de la



police judiciaire sont impliqués dans l'affaire. Pour contrer l'inertie de la préfecture de police au cours de l'enquête, le président De Gaulle fait voter la loi du 9 juillet 1966. Celle-ci promulgue l'existence d'un corps unique de policiers – qu'ils appartiennent à la Sûreté ou à la préfecture de police parisienne – et met ainsi un terme à la coexistence de polices différentes. La police devient nationale, tout comme son recrutement. « Dès lors cet État dans l'État qu'était la préfecture de police est rattaché à la police nationale ; même si dans les faits, elle garde son statut bien particulier », confie Claude Cancès, ancien patron de la PJ, auteur de *L'histoire du 36 quai des orfèvres*. Après de multiples tâtonnements, la police parisienne, puis nationale, est parvenue, au fil du temps et des affaires criminelles, à mettre en place une entité efficace.

Karine Jacquet

En 1913, les services de la police judiciaire, ou « PJ », s'installent au 36, quai des Orfèvres. À la même époque, la préfecture s'équipe en automobiles. Ici, la toute première.

À VOIR

• Le musée de la Police, 4, rue de la Montagne Sainte-Geneviève, 75005 Paris. Créé à l'initiative du préfet Lépine, ce musée propose une incroyable plongée dans l'histoire de la police

À FAIRE

• Trois parcours thématiques : Paris criminel, Paris assassin, Paris policier. www.lesvisitesdetheo.com